

Le 14 octobre 2008

Madame Renée Poliquin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Question – Audience des projets éoliens
Gros-Morne et Montagne Sèche**

Madame,

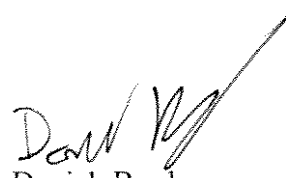
La présente fait suite à votre courriel du 8 octobre dernier.

En réponse à votre questionnement, il est possible d'agrandir le territoire réservé pour un projet de parc éolien dans la mesure où les terres publiques adjacentes sont compatibles avec le développement éolien et ne sont pas mises en réserve pour un autre projet. En ce qui concerne la démarche, le client doit nous faire parvenir sa demande avec tous les renseignements nécessaires (ex. : cartographie, justification, etc) pour son analyse qui comprend la consultation des intervenants dans la gestion du territoire.

N'hésitez pas à me contacter pour tout autre question relative aux projets de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

DB/ad



Danick Boulay
Conseiller en gestion du territoire public